

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 064-24**

**Le 31 mai, 2024**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
Canadian Natural Resources Limited (CNQ & FCQ)  
Scission d'actions**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Canadian Natural Resources Limited («CNQ») (TSX:CNQ) (NYSE:CNQ) a annoncé le 2 mai 2024 que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement d'actions à raison de deux pour une de toutes ses actions ordinaires en circulation.

Les actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 3 juin 2024 recevront une action supplémentaire, le 10 juin 2024, pour chaque action détenue.

Les actions de la Canadian Natural Resources Limited commenceront à se transiger sur une base de deux pour une à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 11 juin 2024.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 3 juin 2024.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 10 juin 2024.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 11 juin 2024).

**Détails du rajustement de la fractionnement d'actions :**

- **Date d'entrée en vigueur: 11 juin 2024**
- **Date d'enregistrement: 3 juin 2024**
- **Date de paiement: 10 juin 2024**

**CDCC - Détails du rajustement - Option:**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Canadian Natural Resources Limited seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 11 juin 2024
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doubé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Canadian Natural Resources Limited
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

#### **Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 11 juin 2024, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries de Canadian Natural Resources Limited tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

<b>Canadian Natural Resources Limited</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
CNQ	38,50 \$	19,25 \$
CNQ	40,00 \$	20,00 \$
CNQ	48,50 \$	24,25 \$
CNQ	50,00 \$	25,00 \$
CNQ	55,00 \$	27,50 \$

<b>Canadian Natural Resources Limited</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée</b>
CNQ	58,50 \$	29,25 \$
CNQ	60,00 \$	30,00 \$
CNQ	64,00 \$	32,00 \$
CNQ	65,00 \$	32,50 \$
CNQ	66,00 \$	33,00 \$
CNQ	68,00 \$	34,00 \$
CNQ	68,50 \$	34,25 \$
CNQ	70,00 \$	35,00 \$
CNQ	72,00 \$	36,00 \$
CNQ	73,00 \$	36,50 \$
CNQ	74,00 \$	37,00 \$
CNQ	75,00 \$	37,50 \$
CNQ	76,00 \$	38,00 \$
CNQ	78,00 \$	39,00 \$
CNQ	78,50 \$	39,25 \$
CNQ	80,00 \$	40,00 \$
CNQ	82,00 \$	41,00 \$
CNQ	84,00 \$	42,00 \$
CNQ	85,00 \$	42,50 \$
CNQ	86,00 \$	43,00 \$
CNQ	88,00 \$	44,00 \$
CNQ	90,00 \$	45,00 \$
CNQ	92,00 \$	46,00 \$
CNQ	94,00 \$	47,00 \$
CNQ	95,00 \$	47,50 \$
CNQ	96,00 \$	48,00 \$
CNQ	97,00 \$	48,50 \$
CNQ	98,00 \$	49,00 \$
CNQ	98,50 \$	49,25 \$
CNQ	99,00 \$	49,50 \$
CNQ	100,00 \$	50,00 \$
CNQ	102,00 \$	51,00 \$
CNQ	104,00 \$	52,00 \$
CNQ	105,00 \$	52,50 \$
CNQ	106,00 \$	53,00 \$
CNQ	108,00 \$	54,00 \$
CNQ	110,00 \$	55,00 \$
CNQ	112,00 \$	56,00 \$
CNQ	114,00 \$	57,00 \$
CNQ	115,00 \$	57,50 \$
CNQ	120,00 \$	60,00 \$
CNQ	125,00 \$	62,50 \$
CNQ	130,00 \$	65,00 \$
CNQ	135,00 \$	67,50 \$
CNQ	140,00 \$	70,00 \$
CNQ	150,00 \$	75,00 \$

**CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:**

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 11 juin 2024
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS :** Inchangé
- **SYMBOLE DES BTIC :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doublé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires de Canadian Natural Resources Limited
- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Tous les prix de règlements de la veille seront ajustés en les divisant par deux.
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins  
Directeur - Opérations de Marchés Dérivés